

Financement



Formation professionnelle continue
Inclu'Pro Formation

N° de marché :lot12

Organisme responsable et contact

MPS FORMATION
Laurence BROUSSE
05.57.75.21.14
l.brousse@mpsformation.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller
en insertion professionnelle
Entretien
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi dans une démarche d'insertion, de reconversion, de transition professionnelle ou de maintien d'emploi: - demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle emploi - actifs occupés (salariés, travailleurs indépendants, exploitants agricoles, marins) - agents des fonctions publiques - de plus de 15 ans ayant bénéficié d'une orientation scolaire de la CDAPH et ayant un projet d'orientation vers l'apprentissage Pour les actifs occupés : - Les personnes en activité ou en arrêt de travail, présentant un risque d'inaptitude à leur poste de travail - Les salariés devant évoluer professionnellement, changer de métier, d'entreprise ou de secteur d'activité, du fait du handicap et/ou d'une qualification inadaptée à l'évolution des techniques et des structures des entreprises

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Accompagner les personnes dans l'élaboration d'un projet professionnel quelque soit leur situation face à l'emploi : insertion professionnelle, transition professionnelle ou maintien dans l'emploi.

Contenu et modalités d'organisation

L'objectif est de travailler la remobilisation sociale et professionnelle à travers différents thèmes de formation : - Travail sur la confiance et les potentialités au-delà du handicap - Identification des compétences professionnelles acquises et travail sur les savoirs être - Prise de conscience de l'impact du handicap sur son activité professionnelle - Travail sur les besoins en compensation en emploi et/ou en formation - Découverte du marché de l'emploi et identification de secteurs professionnels vers lesquels se projeter - Etre en capacité de se présenter auprès d'un employeur ou d'un organisme de formation, et d'évoquer ses besoins en terme de compensation - Identification et formalisation des étapes nécessaires à l'accès à l'emploi, la formation ou l'alternance. Le parcours est individualisé et construit par l'organisme de formation dans la phase initiale de formation appelée SAS. Le parcours est adaptable tant dans la pédagogie que dans la durée. La formation peut être individuelle ou collective et sera réalisée dans la limite de 300h et de 6 mois. Les modalités de la formation, contenu, durée, rythme devront être notifiés dans un contrat d'engagement qui sera signé par le stagiaire, l'organisme de formation et le référent de parcours.

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00346000	du 01/02/2023 au 31/12/2024	(40)	MPS FORMATION		Non éligible	
00345999	du 01/02/2023 au 31/12/2024	(33)	MPS FORMATION		Non éligible	

00346002du 01/02/2023 au
31/12/2024

(33)

MPS FORMATIONNon
éligible**00343971**du 01/02/2023 au
31/12/2024

(33)

MPS FORMATIONNon
éligible**00346001**du 01/02/2023 au
31/12/2024

(33)

MPS FORMATIONNon
éligible